

5 vies

Le journal du Pays Créçois

Vie pratique • Vie sociale • Vie écologique • Vie touristique • Vie économique

Éditorial

Pour les collectivités, l'année électorale est une année de renouveau.

Cette année nouvelle est donc une occasion de nous régénérer !

Tous les élus et les agents territoriaux du Pays Créçois vous souhaitent une bonne et heureuse année 2008.



Actualités

Lancement du Roller Skate Parc du Pays Créçois

un équipement attendu !

Le Roller Skate Parc du Pays Créçois a été ouvert officiellement au public le samedi 15 décembre 2007 à Saint Germain-sur-Morin. En présence des représentants des différentes instances ayant participé à son financement ou sa réalisation, la manifestation « Tous en Roller » co-organisée avec la Fédération Française de Roller Skate, a réuni un public enthousiaste. Jeunes ou adultes ont pu admirer les démonstrations de vitesse et d'acrobaties, bénéficier d'une initiation et de prêt de matériel, et surtout découvrir et tester la piste et les différents modules

A l'origine de ce projet, il y a 10 ans, la demande d'une vingtaine de jeunes de Saint-Germain-sur-Morin et des alentours, à la recherche d'un endroit où pratiquer leur passion.

Le projet est alors devenu intercommunal, et porté par la Communauté de Communes du Pays Créçois, de manière à réaliser un équipement ambitieux et de qualité.

A l'arrivée, le Roller Skate park du Pays Créçois est un des mieux doté d'Ile de France. Il possède un circuit routier de 400 m à plusieurs virages, et de 5 modules d'acrobaties et de free-style. Il peut donc accueillir des pratiquants de tous âges et de tous niveaux, dans une grande liberté de mouvements et un bon niveau de sécurité, puisque le spot s'étend sur presque 4000 m².

Pour faire « vivre » cet équipement, y organiser des manifestations, des démonstrations, de l'initiation ou du perfectionnement, un club est aujourd'hui en gestation.

*Toutes les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de la **Maison des Jeunes et de l'Emploi**,*

*26 ter rue du Gal Leclerc à Crécy la Chapelle -
Tel 01 64 63 75 39*

Mail : mje2@payscrecois.net

BILAN

Les 5èmes Rencontres du Pays Créçois

Le programme de ces rencontres, très concentré, a permis d'aborder différents points intéressant les collectivités locales présentes :

Le Schéma Directeur de la Région Ile de France, qui définit pour les 25 ans à venir l'aménagement du territoire et l'urbanisme en Ile de France a été longuement discuté. Les participants à ce débat : Arnaud de Belenet, Maire de Bailly-Romainvilliers, Francis Borezee, Vice-Président Real Estate Development Disneyland Paris et Vice-président de Village Nature, Monique Bourdier, Vice-Présidente de la CCPC, chargée des services au public, et enfin Michel Houel, Sénateur-Maire de Crécy-la-Chapelle.



Trois thèmes principaux ont été évoqués : la densification du territoire, le déséquilibre croissant entre l'emploi et le nombre d'habitants, le réseau routier, et le développement de l'activité économique (cf article ci-contre).

Une seconde intervention réunissant Dominique Bonini, Architecte-Urbaniste du CAUE de Seine et Marne, Olivier Barry, Directeur Général des Foyers de Seine et Marne, et P. Gonnou, Directeur du Développement European Homes, a

porté sur **le logement aidé**.

Le président de la Communauté de Communes a rappelé, en introduction, que celle-ci s'est donné un objectif de 5% de logements sociaux à échéance de 10 ans.

Suite à cette table ronde, Sylvie Boullay-Duparc et Laure Piédeloup, architectes conseillers du CAUE 77 ont présenté la Charte Qualité Village

du Pays Créçois, qui met en évidence les caractéristiques architecturales du territoire, et suggère de grands principes pour la construction, la rénovation ou l'aménagement du bâti local. Ce document est disponible auprès de toutes les Mairies de la Communauté, et à la Maison du Tourisme.

Enfin, cette demi-journée très dense s'est conclue par l'inauguration officielle du **parcours artistique et touristique de la Vallée des Peintres**

du Grand Morin, en présence des principaux élus régionaux et départementaux, et sous le patronage de Christine Albanet, Ministre de la Culture et de la Communication.

La présentation du contenu et du parcours touristique a été assurée par Noël Corret, historien d'art, et par Jacques Piédeloup, Vice Président de la Communauté de Communes, chargé de la valorisation du Patrimoine et du Tourisme.

Un panneau agrandi a ensuite été dévoilé devant la Maison du Tourisme du Pays Créçois. Ce projet, qui a nécessité plus de 4 ans de travail en grande partie bénévole, est couronné de succès, puisque la Maison du Tourisme a vu sa fréquentation doubler depuis son lancement en juillet 2007.

Il faut désormais en assurer la promotion à l'extérieur du territoire, et la CCPC mettra en place très prochainement une campagne de communication sur l'Ile de France, avec le concours de l'agence Saisons.

Ces Rencontres ont été, de nouveau, un vrai lieu d'échange, de partage et de réflexions pour les 150 personnes présentes, élus, chefs d'entreprises et acteurs de la vie locale.

URBANISME

Le Schéma Directeur de la Région Ile de France après enquête publique

Le SDRIF, document d'urbanisme prescriptif, s'impose aux POS (désormais PLU) qui organisent l'urbanisme des communes.

Adopté par le Conseil Régional le 17 février dernier, il a été soumis à enquête publique du 15 octobre au 8 décembre 2007.

Dans ce cadre, le Président de la Communauté de Communes a posé des observations et des requêtes de modifications auprès du Commissaire enquêteur.

Ces observations portent ainsi sur 3 axes essentiels :

- **Le déséquilibre entre emploi et habitat que subirait la Seine et Marne, et plus particulièrement le Pays Créçois,**
- **La nécessité de l'adaptation du réseau routier,**
- **Le développement économique de la Communauté de Communes.**

Le SDRIF proposé est à l'horizon 2030.

En Seine et Marne, dans ces délais, le Conseil Régional pose comme hypothèse un afflux de population d'environ 469 000 personnes, avec une augmentation de seulement 20 000 emplois.

Aussi la Communauté de Communes demande que soit engagée une véritable réflexion prospective.

Ses autres demandes portent sur plusieurs axes :

- Dans le domaine des transports, l'amélioration de la qualité du service de la ligne ferroviaire Esbly-Crécy-la chapelle
- Dans le domaine des infrastructures routières, la nécessité d'adaptation du réseau routier, au vu de l'accroissement régulier des véhicules traversant les villages. La Communauté souhaite qu'une véritable réflexion soit engagée avec le Conseil Général soit engagée.

- Dans le domaine économique, la possibilité pour la Communauté de Communes de développer un espace minimum de 150 à 200 ha, afin de pouvoir accueillir l'installation d'activités économiques, dans le périmètre défini par l'autoroute A4, la RN 36, et la future liaison A4/RN 36 .

Cet espace devrait être exclusivement réservé à l'activité économique.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes demande que la coupure d'urbanisation prévue par le SDRIF soit déplacée au nord de la RN 36, entre cet axe et Coutevroult pour préserver la commune des nuisances sonores.

En effet, la coupure dite verte empiète sur les espaces potentiellement ouverts à terme au développement économique, alors que le schéma Directeur de la Vallée du Grand Morin adopté en 1998 avait déjà prévu la réservation d'espaces afin de créer cette coupure.

Enfin le conseil communautaire souhaite connaître le devenir de l'aérodrome de la Commune de Voisins, afin de pouvoir en tirer les con-

RECENSEMENT

Le recensement de la population concerne pour 2008 les communes de Boutigny, Condé-sainte-Libiaire, Crécy-la-Chapelle, Vaucourtois, Tigeaux.

Après avoir reçu la visite d'un enquêteur, vous avez jusqu'au 16 février pour remplir les questionnaires et les lui remettre.

Vie économique

Une nouvelle chargée de développement économique

Elodie TIGNÈRES, 27 ans, a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes depuis le 22 octobre 2007.

Après une Maîtrise d'Administration Economique et Sociale, option Administration Générale et Territoriale, elle a obtenu un DESS d'administration des collectivités territoriales.

Elodie a ensuite effectué une mission de développement économique et d'insertion pour le Conseil Général du Loiret, puis une mission similaire pour le Pays de Brie et Champagne, dans la Marne.

Le poste de chargé de développement économique est essentiellement axé sur le maintien, le développement et la création de nouvelles entreprises sur le territoire, de manière à agir sur l'emploi et la taxe professionnelle.

C'est donc l'interlocuteur privilégié pour l'offre et la demande de foncier sur les communes de la communauté, ainsi que celui de l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'action économique (communes de la communauté, chambres consulaires, Seine et Marne Développement, Plateforme d'Initiative Locale...)

Elodie sera également chargée du suivi et de la gestion des demandes de subvention du secteur associatif.

Vous pouvez la joindre à la Communauté de Communes, au 01 64 63 46 47, ou au 06 19 49 68 76 ou par mail : economie@payscrecois.net



De nouveaux abribus sur la Ligne 70

6 nouveaux abribus ont été installés sur le parcours de la ligne 70 : à Coulommes, aux Marronniers; à Bouleurs : à l'école, et à Montpichet, face au n° 16 et 76, à Coutevroult, au Rond Point des 4 Vents et devant Truffaut.

A cette occasion, les trottoirs ont été surélevés de 4 cm pour garantir la sécurité et faciliter l'accès au bus.

Coût total de cette opération :

310 682 € financée pour une grande part par le Conseil Régional et le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France).

L'entreprise Truffaut apporte également son concours en fournissant l'alimentation électrique du futur éclairage de l'arrêt face au magasin.

HANDICAP

Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », rend obligatoire la création d'une commission intercommunale d'accessibilité pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 5000 habitants, et concerne donc la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Cette commission a pour objectifs :

- De dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti existant (notamment des services publics locaux), de la voirie, des espaces publics et du transport,
- De faire des propositions annuelles de manière à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Conformément à la loi, cette commission a été créée par délibération du Conseil Communautaire du 4 octobre 2007, et est composée des représentants de chaque commune.

Elle s'est réunie pour la première fois début 2008 afin de travailler à la méthodologie et la planification des tâches à réaliser. Les associations des représentants de personnes handicapées et d'usagers seront concertées.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter David Denis au 01 64 63 46 40 ou par mail : environnement@payscrecois.net

LIAISON A4 / RN 6

La Communauté de Communes s'oppose en justice au tracé de la liaison A4 /RN 36

La Communauté de Communes pose un « recours en excès de pouvoir » contre l'arrêté du Préfet déclarant d' "utilité publique" la liaison retenue par le Conseil Général

Le tracé de la liaison routière A4/RN 36 adopté par le Conseil Général, lors de sa délibération du 25 mai dernier, ne répond pas aux attentes des communes concernées.

Bien qu'ayant fait l'objet d'une enquête publique, le tracé retenu (le tracé « n°2 ») ne répond pas aux impératifs soulignés par les communes (Villiers sur Morin, Voulangis, Coutevroult, et le Conseil de la Communauté de Communes),

A savoir :

Desservir la future Zone d'Activités de Coutevroult lui apportant un accès direct de l'autoroute, argument commercial majeur pour le Pays Créçois, désengorger la commune de Bailly Romainvilliers du flux de véhicules, et desservir Villages Nature.

Le Président de la Communauté de Communes a rencontré à ce sujet le Président du Conseil Général le 29 mars 2006, pour lui signifier son désaccord sur le tracé retenu par les services du Conseil Général, notamment dans sa partie Est sur Villiers et Voulangis.

Une enquête publique été mise en place dès juin 2006.

Le commissaire-enquêteur a émis un avis défavorable, en octobre 2006, à l'issue de cette enquête, concernant le tracé proposé par le Conseil Général.

Dans son rapport, il incite celui-ci à adopter le tracé dit n° 3, après en avoir amélioré l'extrémité Est en concertation effective avec les exploitants agricoles concernés, et surtout à la mise en place des protections phoniques pour les habitants du bois des Massées à Coutevroult.

Ces observations n'ayant pas été retenues, tant celles du commissaire enquêteur que celles de la Communauté, la CCPC pose un recours contre l'arrêté préfectoral. Le dossier est en cours.

Renseignements auprès du service de communication : infocom@payscrecois.net

Histoire de nos chemins - 2

« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins... à bicyclette »



Ces quelques paroles d'une célèbre chanson écrite par Pierre BAROUH en 1969 illustrent à merveille la place importante que prennent nos chemins, qu'ils soient ruraux, vicinaux ou sauvages.

Nous avons, dans le précédent numéro, démontré l'utilité pratique, économique et vitale de nos chemins pour

le travail et la communication de nos ancêtres. Dans la vie trépidante et stressante que nous menons tous les jours, les chemins sont nos refuges, nos jardins secrets où il est possible de se ressourcer, de communiquer et d'échanger avec la terre et les éléments naturels.

Les changements de rythme de travail ont permis une disponibilité plus importante pour le temps libre et notamment les loisirs en milieux ruraux. Du cheval au vélo, de la marche au quad ou au 4 x 4, ils sont de plus en plus pratiqués sur nos chemins. Si la cohabitation peut paraître quelques fois délicate, il n'en reste pas moins que le dénominateur commun est ce fameux chemin où l'on rencontre calme et sérénité.

A ce niveau l'avenir de ces chemins est tout tracé. D'ailleurs les collectivités locales ne s'y trompent pas : gîtes d'étapes, courses d'orientation, randonnées, observations de la nature et autres classes vertes en sont autant d'utilisateurs.

La Communauté de Communes du Pays Créçois a mis en place un circuit touristique, la Vallée des Peintres, qui utilise en partie les chemins ruraux comme accès aux différents tableaux d'informations tout au long de la promenade.

Ceci étant, la fragilité des chemins est constamment présente et n'est pas à l'abri d'un remembrement, d'une extension industrielle ou même d'un abandon total. C'est à chacun, utilisateurs, élus, propriétaires, de veiller à la conservation de ces biens et à leur entretien. De même, juguler les abus entraînant des dégâts irréversibles tels qu'une utilisation inadéquate et trop fréquente.

Les différents C. A. U. E. préconisent de replanter des haies d'arbustes aux bords des chemins, ce qui permettra une réapparition de niches et de caches dans la végétation, facteur important pour le retour d'espèces animales et végétales.

Cet équilibre ainsi créé entre l'Homme et la Nature ne pourra qu'améliorer les échanges entre ces deux éléments.

Nous tenons à remercier Laure Piedeloup, du CAUE de Seine et Marne, pour sa contribution.



■ Eveil Musical à la Halte-Garderie



Depuis 3 ans, chaque lundi matin est consacré à un atelier d'éveil musical destiné aux tout-petits.

Sandrine Doyen-Julien, musicienne et musicothérapeute pour l'Ecole de musique du Pays Créçois, vient rejoindre les enfants avec tout un assortiment d'instruments, petites percussions, objets divers à entrechoquer.



Chaque atelier démarre par une chanson, qui crée un rituel et permet aux petits de s'installer doucement dans l'écoute et l'attention.

La séquence, d'une demi-heure environ, permet une approche de la musique et du son de manière variée : par l'intermédiaire de la manipulation de petits instruments de percussions, par l'écoute de disques, par des jeux vocaux et corporels, la découverte de musiques étrangères mais aussi l'écoute de sons de la vie quotidienne.

Peu à peu, les enfants apprennent à s'écouter, à centrer leur attention sur de petites choses fines, à avoir plus de précision dans leurs gestes.

Il ne s'agit évidemment pas de cours de musique mais d'un partage autour des sons de la musique, qui aiguise leur curiosité et ouvre leur imaginaire. Et les bébés sont également sensibilisés puisqu'ils ont eux aussi droit à ce petit moment musical....

■ JEUNESSE

Les Activités d'été

proposées par le Pays Créçois

Les activités d'été, gérées par la Maison des Jeunes et de l'emploi, ont concerné 36 jeunes de 12 à 16 ans tous issus des communes de la Communauté.

Tennis, canoë, équitation, multi-activités et percussions, chaque activité proposée à des tarifs attractifs est encadrée par des animateurs compétents.

Le stage Bafa, mis en place par le Pays Créçois sur la commune de Bouleurs, a concerné une vingtaine de personnes. Cette opération a pour but de permettre à des étudiants de travailler ensuite pendant les vacances, mais aussi de former de futurs employés de centre de vacances, CLSH et péri-scolaires dans les collectivités locales. Il est prévu de reconduire cette opération pendant les vacances de Pâques, afin de permettre la participation aux stages pratiques obligatoires pendant l'été.

Afin de recevoir les prochains programmes, Faites-vous connaître auprès de la MJE au 01 64 63 75 39

Planning des Manifestations - Consultable à la Maison du Tourisme

Evènement-Manifestation	Date	Lieu et Informations	Organisateur
Bal Communal avec dîner et orchestre	samedi 2 février - 20 h	Espace Georges Pompidou	Commune de Coulommès
Loto	samedi 8 mars	Coulommès	Commune de Coulommès
Chapître de la Confrérie des Chevaliers de la Pomme Concert - Dîner	samedi 29 mars	Villiers sur Morin	Confrérie de la Pomme
Brocante	jeudi 1er mai	Coulommès	
Repas de Village	vendredi 6 juin	Coulommès	
Marché des produits du terroir	samedi 28 juin	Villiers sur Morin	Confrérie de la Pomme
Fête de la saint Fiacre	samedi 31 août (à confirmer)	Saint Fiacre	Comité des Fêtes de St Fiacre
Fête du Cheval et des vieux métiers	7 Septembre	Coulommès	Commune de Coulommès

Vie touristique

■ PETIT PATRIMOINE

La rénovation du petit patrimoine du Pays Créçois est quasiment terminée.

Disséminé sur le territoire, et parfois accessible uniquement par les sentiers de randonnée, ces éléments uniques d'architecture locale sont désormais

remis en valeur, en respectant au mieux les matériaux et les techniques traditionnelles. Cette opération représente un coût global de 260 000 € HT, financé par le Département, l'Etat, les communes et la Communauté.



Lavoir de Fontenelle à Coulommès

COMMUNES		MONTANT TRAVAUX HT	AVANCEMENT
Coulommès	lavoir de Fontenelles	32 270,55 €	terminé
	lavoir de la pissote	14 254,02 €	terminé
	fontaine de la grande arche	2 166,50 €	démarrage travaux janvier 2008
Boutigny	lavoir de magny st loup	61 850,27 €	en cours
La Haute maison	calvaire	6 610,00 €	en cours
St Germain-sur-Morin	lavoir de St quentin	26 088,04 €	presque terminé
Bouleurs	lavoir	64 806,00 €	en cours
Coutevroult	lavoir bonnetin	7 000,04 €	terminé
St Fiacre	chemin et abords fontaine	15 000,00 €	démarrage travaux février 2008
Villemareuil	puits cour Dhordain	3 776,85 €	terminé
	calvaire	2 323,21 €	terminé
Villiers	Retz	10 880,89 €	terminé
	pont de rondonneau	8 610,00 €	terminé
Bouleurs	puits eglise	3 925,00 €	en cours
TOTAL		259 561,37 €	

■ MAISON DU TOURISME

Un nouvel agent d'accueil

Sara Wetzler vous accueille depuis le 21 décembre 2007 à la Maison du Tourisme du Pays Créçois. Titulaire d'un BTS d'Animation et Gestion Touristique locale, suivie en alternance, elle a été chargée pendant trois ans de l'accueil et l'animation du camping "le Parc de Paris" à Villevaudé. Sara pourra vous renseigner sur toutes les activités, visites, hébergements et lieux de restauration du Pays Créçois. Elle est également l'interlocuteur privilégié des professionnels du tourisme, afin de relayer leurs informations auprès des visiteurs.

MAISON DU TOURISME DU PAYS CRÉÇOIS
1 place du marche - Crécy La Chapelle
Tel : 01 64 63 70 19
mail : tourisme@payscrecois.net

■ PARCOURS

Le Chemin de Saint-Fiacre



Au printemps prochain, ce balisage vous invitera à vous mettre sur le chemin de pèlerinage de saint Fiacre. Entre Culte et légendes, du prieuré à la fontaine, en passant par les églises de Saint-Fiacre et de Villemareuil, vous découvrirez l'histoire du saint: ses miracles, les accusations qui lui furent portées, le pèlerinage ancestral et toujours présent ...

Madame et Monsieur Lerou, érudits éminents de l'histoire de ce saint, ont rédigé les textes et sélectionné les documents présentés sur les 6 panneaux qui jalonnent ce parcours.

L'intérêt de ce cheminement est enrichi par l'ouverture au public du prieuré (propriété privée), où subsistent des vestiges du monastère primitif. Soyez patients, encore quelques mois et votre curiosité sera récompensée...